



Conseil général de Conthey

Indemnités et vacations pour la législature 2025 - 2028

Président du Conseil Général :	CHF 3000-
Vice-président :	CHF 1500-
Secrétaire :	CHF 2000-
Chefs de groupes :	CHF 1000-
Présidence de la COGES :	CHF 1500-
Présidence de l'EEE :	CHF 700-
Rapporteur COGES :	CHF 1200-
Ces forfaits incluent les séances de bureau, la préparation de l'ordre du jour, la relecture du procès-verbal les séances avec les membres de l'exécutif	
Indemnité de séance de commission :	CHF 70-
<i>Si plus de 2 heures, CHF 35,- par heure supplémentaire (selon décision du président)</i>	
Indemnité horaire pour les rapporteurs :	CHF 35-
Indemnité de séance plénière :	CHF 100-
Séance de préparation :	CHF 80-
Séance de ½ journée :	CHF 120-
Indemnité informatique, forfait annuel :	CHF 100-
Indemnité pour les présidents de commission non permanente la séance :	CHF 100-

Accepté par le bureau pour : 7 contre : 0

Le Président du Conseil général

Jean-Daniel Vergères